

[Traduction]

M. McKenzie: L'usine CAE de Winnipeg ayant entrepris de mettre à pied son personnel, en ne conservant qu'un effectif minimal, est-ce que certains de ces nouveaux contrats seront adjugés à cette usine?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, je dois dire que la compagnie Transair, par exemple, a embauché beaucoup d'employés, et continuera à le faire au cours de l'an prochain. La Bristol Aerospace a embauché plus de travailleurs que l'année dernière, et je le répète, la situation générale à Winnipeg, dans le domaine de l'aéronautique, est beaucoup plus avantageuse que dans toute autre région du Canada.

* * *

[Traduction]

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme le taux de chômage dans les provinces de l'Atlantique ne cesse d'augmenter, le ministre est-il en mesure de nous annoncer aujourd'hui quels efforts particuliers on fait, ou quels nouveaux programmes il est question de mettre en œuvre pour faire face à cette situation alarmante?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Il m'est impossible aujourd'hui d'annoncer un programme de cet ordre. Naturellement, ces questions font constamment l'objet d'études sérieuses. Dès qu'une décision sera prise, elle sera annoncée à la Chambre.

M. Muir: Sachant qu'un taux de chômage alarmant de 15 à 20 p. 100 sévit dans l'île du Cap-Breton, le ministre a-t-il fait des démarches particulières auprès du ministre des Finances à ce propos pour que des mesures puissent être prises après le 23 juin?

● (1140)

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne vois guère ce que je pourrais ajouter à ma précédente réponse, sinon répéter que nous procédons à une étude très sérieuse de ces questions, car elles nous tiennent véritablement à cœur.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA MAJORATION DES TARIFS—L'APPLICATION POSSIBLE SANS L'APPROBATION DE LA CCT—DEMANDE D'INTERDICTION MINISTÉRIELLE

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Pourrait-il nous dire si l'augmentation des tarifs aériens entrera en vigueur lundi, que la Commission canadienne des transports ait ou non donné sa décision?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune raison de croire que les nouveaux tarifs ne seront pas appliqués.

Questions orales

M. Murta: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire découlant d'un article paru dans le numéro de ce matin de la *Gazette* de Montréal, selon lequel il y aurait une augmentation, qu'une décision soit ou non prise à ce moment-là. Puisque le ministre a, aux termes de l'article 64(1) de la loi nationale sur les transports, le pouvoir de suspendre ou d'interdire des augmentations, avec l'approbation du cabinet, pourquoi ne prend-il pas des mesures à cet effet? S'il le fait, voudrait-il en informer la Chambre?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je pense avoir déjà informé la Chambre des mesures que j'ai prises au cours de mes entretiens avec les représentants des compagnies aériennes pour protéger les Canadiens qui habitent aux extrémités du pays. En dehors de cela, il suffit au député d'examiner le bilan financier des compagnies aériennes pour constater qu'il n'existe qu'un seul moyen d'améliorer leur situation, c'est de majorer les tarifs.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—ON DEMANDE QU'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PROGRAMMES SOIENT ACCEPTÉS

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, compte tenu du fait que le chômage augmente de façon inquiétante, surtout dans la province de Québec, et notamment dans ma région, puis-je demander à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il considère d'autoriser dans l'immédiat la prolongation des projets en cours en vertu du Programme d'initiatives locales, et, deuxièmement, d'en accepter un certain nombre d'autres qui ont été présentés, et qui sont excessivement valables, afin de diminuer, avec le concours de l'entreprise privée, les effets du chômage dans le Québec?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette question s'apparente à celle qu'a posée un autre député il y a quelques minutes. Les parrains des projets du programme Perspectives-Jeunesse nourriront de faux espoirs s'ils espéraient une prolongation de leur projet au-delà de la période indiquée dans leur contrat. Je le répète, toute autre mesure éventuelle sera annoncée à la Chambre en temps opportun.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire, cette fois à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné qu'il y a un instant l'honorable ministre des Finances a informé la Chambre qu'il présenterait son budget le 23 juin, exactement dans 30 jours, je désire lui demander si d'ici là il tiendra compte du fait que le chômage est devenu un problème excessivement grave, et que des crédits très importants seront attribués au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration afin de mettre en œuvre un très grand nombre de projets d'initiatives locales valables, car les bons à rien, on n'en veut pas.